



Rentrée scolaire 2023 / 2024

Des moyens massifs pour garantir la réussite et l'épanouissement des 28 000 collégiens du département de la Somme

Amiens, le lundi 4 septembre 2023

Ce lundi 4 septembre 2023, près de 28 000 jeunes scolarisés font leur rentrée scolaire dans les collèges de la Somme. En charge de la gestion des collèges, le Conseil départemental de la Somme met tout en œuvre pour leur garantir au quotidien les meilleures conditions d'accueil, d'apprentissage et d'épanouissement. Construction, modernisation et entretien des bâtiments, restauration scolaire, soutien aux projets pédagogiques, soutien au pouvoir d'achat des familles, lutte contre le harcèlement scolaire et les discriminations... l'action du Département en faveur des collégiens et des familles se traduit par de forts investissements.

Plus de 3 millions d'euros de travaux, tout l'été !

Le Conseil départemental de la Somme construit, entretient, rénove et modernise les 50 collèges publics dont il a la charge. **Plus de 3,1 millions d'euros ont été investis cet été pour améliorer les conditions d'études et de travail des collégiens, des équipes pédagogiques et des agents départementaux**, en complément des travaux réalisés par les équipes techniques du Département. Ces travaux concernent les locaux de restauration, les préaux, les sanitaires, les abri-vélos, les locaux d'enseignement (salles de sciences et salles de technologie) et la performance énergétique des bâtiments (menuiseries extérieures, systèmes de chauffage intelligents, etc.).

Au-delà de ces opérations, le Département s'est engagé sur la période 2022-2027, à investir 100 millions d'euros dans un vaste programme d'investissement pour entretenir et rénover les établissements. Après la restructuration complète du collège Alain Jacques d'Ailly-le-Haut-Clocher, inauguré en mai dernier, les prochaines opérations d'ampleur concerneront notamment les collèges Rosa Parks d'Amiens (restructuration) et Charles Bignon de Oisemont (reconstruction).

À noter, enfin, la généralisation achevée de la mise en place de casiers dans les collèges (4 000 casiers installés dans 29 établissements pour 300 000 €), la remise à neuf de la signalétique d'entrée des collèges et de nouveaux drapeaux permettant un pavoisement uniforme des établissements.

Note aux rédactions

Détail des travaux réalisés durant l'été, des opérations de réhabilitation en cours et point sur la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) du Département de la Somme en annexe

Des collèges plus inclusifs : ouverture de 5 unités d'enseignement externalisés

L'accueil des élèves relevant d'IME (instituts médico-éducatifs) dans les collèges publics samariens constitue l'une des priorités du Département. Des espaces sont donc spécialement aménagés pour offrir des conditions d'apprentissage adaptées aux élèves en situation de handicap.

Dans ce cadre, le Conseil départemental a créé des espaces d'enseignement modulables et dynamiques dans 5 nouveaux collèges pour cette rentrée 2023 :

- Collège Gabrielle Marie Scellier à Airaines ;
- Collège Eugène Lefebvre à Corbie ;
- Collège Louis Pasteur à Nesle ;
- Collège Gaston Boucourt à Roisel ;
- Collège de la Baie de Somme à Saint-Valery-sur-Somme

Près de 30 000 € de mobiliers flexibles vont équiper ces espaces (tables mobiles, chaises, mobilier de rangement...) dès cette rentrée.

Par ailleurs, chaque espace concerné, dont les travaux de rénovation ont été réalisés par les agents du Département, a été doté d'un ensemble ordinateur-vidéoprojecteur interactif à destination du ou des enseignants et de 4 ordinateurs à destination des élèves.

Triplement des approvisionnements en circuits courts : objectif atteint !

Chargé de la restauration scolaire, le Conseil départemental sert 17 000 repas par jour (soit environ 1,9 million de repas par an) pour 15 600 jeunes sommiens. **Le Département encourage la réalisation d'une cuisine équilibrée et de qualité, élaborée à partir de produits frais et locaux.** Dans ce cadre, il soutient fortement le recours aux produits locaux issus des circuits courts.

Aujourd'hui, **tous les collèges publics de la Somme sont engagés dans cette démarche d'approvisionnement en circuits courts.** Les commandes, en constante augmentation, représentent 28,7% du total des commandes, jusqu'à 50% voire 63% dans certains collèges. **L'objectif fixé par l'Assemblée départementale visant à tripler l'approvisionnement en circuits courts pour atteindre le million d'euros en 2025 a été dépassé en 2022.** En effet, les achats en circuits courts par les collèges sont passés de 329 052 € en 2020 à 1 184 491 € en 2022. Ce montant sera dépassé en 2023.

Depuis 2021, le Département soutient les collèges en leur attribuant des subventions plus ou moins élevées selon la part des achats annuels effectués en circuits courts.

Toujours plus de pouvoir d'achat pour les collégiens et les familles

Pour favoriser l'accès à la pratique sportive, aux activités culturelles et aider à l'achat de livres auprès des associations et des commerçants de la Somme, **le Conseil départemental renouvelle cette année son Chéquier collégien : un chéquier de 80 €** qui permet de financer les frais d'inscription dans un club sportif, une activité culturelle ou artistique ou encore l'achat de livres dans les librairies du département. Ces chéquiers sont remis aux collégiens dès la rentrée.



Sont concernés par ce dispositif :

- Tous les collégiens des établissements publics et privés de la Somme ;
- Les élèves de 4^e et 3^e scolarisés en Maisons familiales et rurales (MFR) ;
- Les enfants de 10 à 15 ans scolarisés en Instituts médico-éducatifs (IME) et Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) de la Somme

Dans le détail, ce chéquier est composé de 16 chèques de 5 € :

- **30 €** pour financer les frais d'inscription à une activité sportive pratiquée dans la Somme (licences sportives, cotisations, adhésions, stages) ou des droits d'entrée en salles de sport, piscines, bases nautiques, et toute structure proposant une activité sportive à titre onéreux ;
- **25 €** pour financer les frais d'inscription à une activité culturelle ou artistique ou des entrées dans les établissements culturels de la Somme : cinémas, théâtres, musées, salles de spectacles, toute structure proposant une activité culturelle et artistique à titre onéreux ainsi que les sites du Département (Parc naturel et archéologique de Samara, Centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre, Centre culturel départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier, Historial de la Grande Guerre...).
- **25 €** pour acheter des livres dans les librairies et maisons de la presse du département.

Cette aide directe pour aider les familles vise également à soutenir l'économie locale. Plus de 208 000 chèques ont été utilisés en 2022/2023. Plus d'un million d'euros ont ainsi été injectés dans l'économie locale.

Le Département attribue également, comme chaque année, une **allocation départementale de scolarité (ADS)** aux élèves bénéficiaires de la bourse nationale des collèges résidant dans la Somme et qui en font la demande. En 2022/2023, cette allocation a concerné plus de 7 000 bénéficiaires dans le département.

Le prix du repas dans les restaurants scolaires des collèges reste inchangé. Il est de 3,10 € depuis la rentrée scolaire 2015. Ce tarif reste donc applicable à compter de la prochaine rentrée scolaire. Les bénéficiaires de l'allocation départementale de scolarité (boursiers) disposent d'un tarif minoré à 2,70 €.

Pour aider les élèves de 6^{ème} bénéficiaires de la bourse nationale des collèges, **le Département attribue des aides à l'achat d'un équipement informatique.** En 2022/2023, 154 demandes de subvention ont été traitées et 350 ordinateurs ont été remis aux familles les plus défavorisées.

Des outils pédagogiques offerts aux collégiens

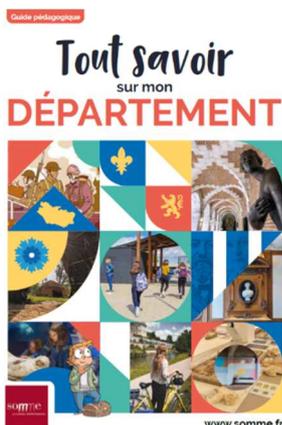


Le Conseil départemental édite et diffuse à l'ensemble des collégiens les carnets de liaison personnalisés par établissement. Ils permettent d'assurer un lien essentiel et direct entre les établissements, les parents d'élèves et ces derniers.

L'espace numérique de travail (ENT), géré par Somme Numérique, vient en complément de cet outil pratique.

Cette année encore, **le Département édite à nouveau, avec le concours de l'Académie d'Amiens, le livret pédagogique *La Somme dans la Première Guerre mondiale*.** Offert à tous les élèves de 3^{ème} de la Somme, il est un complément à leur programme d'Histoire-Géographie et apporte un éclairage sur la dimension locale du conflit.

Les élèves de 3^{ème} recevront également le premier tome de la nouvelle trilogie de la **bande dessinée *Hagard, enquêteur de l'Histoire***. Album spécialement conçu pour les collégiens du département, cet ouvrage édité par les Éditions de la Gouttière et l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) Somme Patrimoine, a pour objectif de faire de la BD un outil pédagogique efficace grâce à un contenu ciblé et un travail artistique dynamique et attractif. Pour cette nouvelle aventure, l'histoire de la Citadelle de Doullens est à l'honneur.



Enfin, pour la première fois à l'occasion de cette rentrée scolaire, les collégiens recevront le guide « *Tout savoir sur mon département* ».

Ce livret pédagogique et ludique présente les compétences du Conseil départemental, le travail des élus de l'Assemblée ainsi que les nombreuses actions menées par le Département à destination des collégiens.

Le document se veut également ludique pour présenter l'histoire du département de la Somme, berceau de la Préhistoire, présenter les sites culturels, naturels et touristiques du Département, et pour accompagner les jeunes samariens dans leur parcours de jeune citoyen.

Lutter toujours plus contre le harcèlement et les discriminations

Tout au long de l'année scolaire, le Conseil départemental soutient des projets pédagogiques des établissements. **Cette année, les ateliers d'éducation au développement durable, de lutte contre le harcèlement scolaire et les discriminations, ainsi que ceux favorisant le sport, la santé et le bien-être du collégien sont reconduits.**

Une campagne d'affichage sur le harcèlement scolaire, portée par le Département, est déployée dès cette rentrée scolaire dans l'ensemble des établissements.

L'atelier *Cap Monde en Somme*, l'aide à l'organisation de voyages scolaires à Paris (dispositif « *de la Somme à la Seine* ») ainsi que l'aide à l'organisation d'échanges et de séjours internationaux seront renouvelés. Le Budget participatif sera quant à lui de retour dans quelques mois.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « ***le Département réaffirme plus que jamais son ambition pour garantir la réussite et l'épanouissement de tous les collégiens de la Somme. Plan d'investissement de 100 millions d'euros pour construire ou rénover les collèges, poursuite de la mise en accessibilité des établissements, accueil d'élèves en situation de handicap, chéquier collégien de 80 €, restauration scolaire issue des circuits courts... nous appuyons sur tous les leviers pour toujours mieux accompagner les collégiens et leurs familles. Avec Virginie Caron-Decroix, Vice-présidente chargée de la jeunesse, des collèges et de la réussite éducative, nous en sommes convaincus : les décisions que nous prenons aujourd'hui pour les jeunes Samariens faciliteront leur réussite, et leur avenir. Bonne rentrée scolaire à toutes et tous !*** »

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse



Annexe 1

Travaux réalisés cet été dans les collèges de la Somme Opérations de réhabilitation en cours

3 186 000 € de travaux de maintenance, de gros entretien et de rénovation

Collège Louise Michel à Roye : 50 000 €

- Remplacement des portes du Hall
- Remplacement des équipements sanitaires
- Réfection des sanitaires fille et garçon

Collège Victor Hugo à Ham : 42 000 €

- Remplacement de revêtements de sols dans plusieurs classes

Collège Béranger à Péronne : 108 000 €

- Aménagement de la cour

Collège Jules Verne à Rosières-en-Santerre : 57 000 €

- Préparation pour ITE, déplacement réseau gaz / élec et remplacement bac acier
- Mise en conformité d'équipements de cuisine
- Remplacement de la Sonnerie PPMS

Collège Gaston Boucourt à Roisel : 22 000 €

- Remplacement d'une vitrine Self
- Extracteur d'air réserves cuisine

Collège de Ponthieu à Abbeville : 104 000 €

- Désamiantage et remplacement de sol en salle de restauration et administration

Collège Jules Roy à Crécy-en-Ponthieu : 197 000 €

- Réfection des douches
- Réfection des 2 salles de sciences et la salle de technologie

Collège Louis Jouvét à Gamaches : 40 000 €

- Remplacement des horloges
- Travaux d'entretien de la végétation
- Agrandissement de la cour sous le préau

Collège Charles Bignon à Oisemont : 10 000€

- Remplacement du standard téléphonique

Collège des Cygnes à Longpré-les-Corps-Saints : 96 000€

- Réfection des toitures-terrasses
- Découpage d'un muret

Collège de la Baie de Somme à Saint-Valery-sur-Somme : 90 000 €

- Remplacement du standard
- Remplacement des menuiseries du bat. Administration 2^{ème} étage
- Remplacement de l'armoire froide traversante
- Création d'une classe "école inclusive"

Collège Millevoye à Abbeville : 12 000 €

- Remise en état des volets roulants

Collège Maréchal Leclercq de Hautecloque à Beaucamps-le-Vieux : 109 000 €

- Remplacement du matériel de cuisine
- Reprises des caniveaux en cuisine
- Passage des canalisations d'eau dans le faux-plafond

Collège William Henri Classen à Ailly-sur-Noye : 207 000 €

- Réfection de la toiture terrasse de la demi-pension
- Remplacement de matériel et mise en conformité de la cuisine
- Installation d'un abri 2 roues

Collège Eugène Lefebvre à Corbie : 168 000 €

- Réfection de la laverie
- Mise en conformité de la cuisine
- Aménagements extérieurs

Collège Pierre et Marie Curie à Albert : 65 000 €

- Réfection de chéneaux
- Remplacement de la sonnerie

Collège Les Coudriers à Villers-Bocage : 768 000 €

- Remplacement de menuiseries
- Réfection de chéneaux, d'étanchéité et travaux de couverture
- Désamiantage et remplacement de revêtements de sol
- Amélioration de l'acoustique et des éclairages
- Changement des faux plafonds des locaux de restauration

Collège Joliot Curie à Longueau : 270 000 €

- Réfection de la toiture du bâtiment B et logements de fonction
- Mise en conformité électrique en cuisine
- Remplacement de matériel de cuisine

Collège du Val de Somme à Ailly-sur-Somme : 35 000 €

- Remplacement de revêtements de sol en salle de restauration et salles de permanence

Collège Amiral Lejeune à Amiens : 256 000 €

- Réfection des salles de sciences
- Amélioration de l'acoustique de la salle de musique

Collège Sagebien à Amiens : 262 000 €

- Mise en conformité de la cuisine
- Remplacement de matériel de cuisine
- Aménagements extérieurs
- Remplacement de la sonnerie PPMS

Collège Jean-Marc Laurent à Amiens : 108 000 €

- Aménagements extérieurs

Collège Gaston Vasseur à Feuquières-en-Vimeu : 30 000 €

- Réfection complète des plafonds et des éclairages du palier du 1er étage

Collège César Franck à Amiens : 80 000€

- Réfection complète des sanitaires élèves

Travaux de réhabilitation et de construction en cours

- Désignation des maîtres d'œuvre pour
 - la reconstruction du collège de Oisemont (13M€)
 - la restructuration du collège Rosa Parks à Amiens (21 M€)
- Construction d'un préau au collège de Bray Sur Somme (250 000 €)
- Construction d'un préau au collège de Villers-Bretonneux (280 000 €)

Travaux de rénovation énergétique

- Rénovation de la sous station de chauffage et remplacement d'aérothermes et de production d'eau chaude au collège de Feuquières en Vimeu (80 200 €)
- Remplacement d'aérothermes et de radiateurs au collège Guy Mareschal à Amiens (171 780 €)
- Remplacement d'aérothermes au collège de Ponthieu d'Abbeville (41 650 €)

Annexe 2

Le Département de la Somme continue d'investir dans ses collèges PPI collèges : 100 millions d'euros pour les 6 ans à venir

Dans le cadre de sa programmation pluriannuelle d'investissement (PPI), le Département s'est engagé à investir 100 millions d'euros pour la construction, la rénovation, la modernisation, l'entretien et la maintenance des 50 collèges publics de la Somme. Cet investissement témoigne de l'ambition du Conseil départemental pour offrir des conditions de travail optimales aux élèves ainsi qu'aux équipes éducatives, administratives et techniques des collèges.

2022-2023 : près de 68 millions d'euros d'opérations votées

Budgets votés pour les opérations de réhabilitation et reconstruction : 46,2 M€

Réhabilitation du collège d'Ailly-le-Haut-Clocher	2 090 693 €
Collège de Rue (sciences, accessibilité) Participation	625 000 €
Sinistre façades Collège Edouard Lucas Amiens	800 000 €
Réhabilitation des façades du collège de Crécy-en- Ponthieu	1 275 000 €
Reconstruction du collège de Oisemont	13 475 000 €
Restructuration du collège Rosa Parks Amiens	21 324 000 €
Réhabilitation des façades et des menuiseries du collège de Moreuil	5 930 000 €
Extension sanitaires Ailly sur Somme (étude validée au BP 2023)	300 000 €
Aménagement SEGPA Guy Mareschal	400 000 €

Budgets votés pour les opérations d'entretien et de maintenance : 21,6 M€

OPERATIONS	COUT		
		2022	2023
MAINTENANCE, ADAPTATIONS REGLEMENTAIRES ET ENERGETIQUES			
Travaux de maintenance Programmés	5 873 000 €	2 609 000 €	3 264 000 €
Travaux Urgents et Inopinés	1 900 000 €	900 000 €	1 000 000 €
Equipements de restauration	750 000 €	350 000 €	400 000 €
Matériaux pour les chantiers en régie	740 000 €	370 000 €	370 000 €
Opérations thématiques hors AP 1ère tranche (2019-2022): sanitaires, menuiseries, sciences, chauffage	1 576 000 €	1 060 000 €	516 000 €
Opérations thématiques sur AP 1ère tranche (2019-2022): salles de restauration, préaux	5 002 000 €	2 601 000 €	2 401 000 €
Opérations d'accessibilité (Ad'Ap)	1 462 289 €	462 289 €	1 000 000 €
Opérations d'amélioration énergétique (Décret Tertiaire)	3 000 000 €	1 000 000 €	2 000 000 €
Crédits d'étude pour opérations thématiques, accessibilité, rénovation énergétique (pour les opérations hors AP)	1 330 000 €	630 000 €	700 000 €
TOTAL MAINTENANCE, ADAPTATIONS REGLEMENTAIRES ET ENERGETIQUES 2022-2027	21 633 289 €	9 982 289 €	11 651 000 €

2024-2027 : poursuite d'un programme ambitieux d'entretien et de maintenance

Tout au long de l'année, les équipes du Département ou des entreprises interviennent dans le cadre d'un programme annuel de travaux qui comprend le renouvellement de matériel de cuisine, la sécurisation et la clôture des établissements, l'aménagement de salles de classes, la mise en conformité...

L'engagement financier pour ces travaux sera à hauteur de 5 M€ par an.

OPERATIONS	COUT				
		2024	2025	2026	2027
Travaux de maintenance Programmés	12 000 000 €	3 000 000 €	3 000 000 €	3 000 000 €	3 000 000 €
Travaux Urgents et Inopinés	4 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
Equipements de restauration	1 400 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €
Matériaux pour les chantiers en régie	1 400 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €
Rénovation des toitures pour préparer la solarisation des collèges	829 000 €	229 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
TOTAL	19 629 000 €	4 929 000 €	4 900 000 €	4 900 000 €	4 900 000 €

Cet engagement financier visera à répondre aux besoins bâtimentaires (travaux de mise en conformité, renouvellement des installations, clos-couvert, améliorations techniques, adaptations), en équipements de restauration et de sécurité incendie ainsi que pour les travaux de rénovation et d'isolation des toitures, en coordination avec le projet de solarisation des collèges.

La programmation de ces travaux est réalisée en concertation avec les principaux et gestionnaires des collèges, au cours des dialogues de gestion.

2022-2027 : accessibilité et transition écologique, deux priorités claires

Bâtiments « Haute Qualité Environnementale », Bâtiment Basse Consommation, luminosité, fluidité, nouveaux équipements... sont depuis plusieurs années des objectifs pour les opérations réalisées dans les établissements. L'accent est mis, en particulier, sur l'isolation thermique des bâtiments, la ventilation pour une meilleure la qualité de l'air, l'acoustique pour un confort accru, la mise en œuvre de luminaires à faible consommation d'énergie de type LED.

De nouvelles opérations thématiques concernent les sanitaires, les salles de sciences et de technologie, les CDI, la végétalisation des établissements, les salles de restauration, préaux et abris à vélo ainsi que les installations de chauffage, menuiseries et isolations extérieures. La conformité des bâtiments aux règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite reste une priorité.

OPERATIONS	COUT 2022-2027				
		2024	2025	2026	2027
Fin des opérations thématiques 1ère tranche	2 117 761 €	2 117 761 €	0 €	0 €	0 €
Opérations thématiques hors AP 2ème tranche (2024-2027) : sanitaires, menuiseries, sciences, chauffage	2 000 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €
Opérations thématiques sur AP 2ème tranche (2024-2027) : salles de restauration, préaux	800 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
Opérations d'accessibilité (Ad'Ap)	1 400 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €
Opérations d'amélioration énergétique (décret tertiaire)	2 700 000 €	1 200 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €
Crédits d'étude pour opérations thématiques, accessibilité, rénovation énergétique (pour les opérations hors AP)	500 000 €	200 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
TOTAL MAINTENANCE, ADAPTATIONS REGLEMENTAIRES ET ENERGETIQUES 2022-2027	9 517 761 €	4 567 761 €	1 650 000 €	1 650 000 €	1 650 000 €

Quatre collèges de plus rénovés d'ici 2029 dans la Somme

Quatre établissements sont identifiés comme prioritaires pour des opérations lourdes et de restructuration au regard de la prévision des effectifs d'élèves à moyen et long terme, de leur capacité d'accueil, de l'état général et énergétique du bâti et de leur accessibilité :

- Le collège Jean-Marc-Laurent à Amiens (485 élèves) bénéficiera en 2027 de la réhabilitation totale de ses façades pour un montant de 7 M€
- Le collège du Val de Nièvre de Domart-en-Ponthieu (réseau d'éducation prioritaire, 380 élèves) sera réhabilité en 2028
- Le collège Jules Verne de Rosières-en-Santerre (338 élèves) sera réhabilité en 2028
- Le collège Frédéric Joliot-Curie de Longueau (réseau d'éducation prioritaire, 410 élèves) sera réhabilité en 2029